



Réunion de conseil de ligue Tenue le 03 septembre 2020 à 18 H. en visioconférence

| Présents | Qualité | Excusés | |
|---------------------|---------------------------------------|---------------------|--|
| CHANTEREAU Claude | Président ligue | SAUGUES Alain | Président Commission Sportive |
| CASTANO Jean | Trésorier ligue | SEGUIN Laurent | Président Commission Régionale d'Arbitrage |
| COSTILHES Evelyne | Commission Régionale d'Arbitrage | FEYDEL Thomas | Président CD 03 |
| DUCROZET Philippe | Développement – clubs haut-niveau | PERRIN Jacques | Président CD 42-43 |
| LACROIX Jean | Commission Régionale d'Arbitrage | GOUGIS Didier | Président CD 63 |
| LE ROY Annie | Commission Régionale Emploi-Formation | MOCCI Alain | Président CD 73 |
| NEIL David | Communication | Assistent | |
| SAUVADET Jacques | Représentant CROS | ROCHARD Christophe | CD69 |
| PARSUS Guillaume | Président CD 01 | CHIORINO Laure | Compta - secrétariat |
| BAILLEUL Sandrine | Présidente CD 15 | CHANTEREAU Patricia | Directrice TK ligue |
| ERTZBISCHOFF Sylvie | Présidente CD 07-26 | LOUVEL Laurent | Développement |
| POULAT Jean-Michel | Président CD 38 | PERON Roger | Secrétariat |
| APPELGREN Éric | Président CD 69 | | |
| JOHANNY Claude | Président CD 74 | | |

La séance est ouverte à 18 H.15 par Claude CHANTEREAU en raison de difficultés de connexion.

Après avoir remercié les personnes présentes, il demande une minute de silence à la mémoire d'Yves PIERRE, notre vice-président décédé de façon subite fin juillet.

1. Approbation de la secrétaire générale.

En raison de la démission de Jean-Christophe COMYN, Claude CHANTEREAU propose au Conseil de Ligue la candidature d'Evelyne COSTILHES pour le remplacer.

L'élection d'Evelyne comme Secrétaire Générale de la ligue est validée à l'unanimité par le Conseil.

2. Approbation des comptes et du bilan 2019-2020

2.1. Comptes de résultat

Comme chacun sait, la saison 2019-2020 a été terriblement perturbée par la pandémie COVID 19 et les résultats sont donc tout à fait atypiques.

Nous avons en effet annulé des compétitions et stages, remboursé la seconde phase du championnat par équipes (et affranchi les clubs de leurs pénalités et charges de juge-arbitrage neutre), notre salarié de la branche technique a été placé en chômage technique et les salariés administratifs en télétravail. Autant de situations que nous n'avons jamais connues auparavant.

La saison se conclut avec un résultat positif de 12 100 €. Claude CHANTEREAU détaille les écarts constatés entre les résultats et le budget initial de la saison.

Les « moins »

| | |
|--|----------|
| Baisse du nombre de licences traditionnelles | - 4 000 |
| Remboursement de la phase 2 du championnat régional | - 20 000 |
| Abandon des quote-parts JA pour les équipes Nationales et PN | - |
| Mise à jour de la provision pour retraites | - 1 700 |

Claude CHANTEREAU précise que le remboursement des cautions 18/19 pour un montant de 25 000 euros a bien été effectué sur la saison, comme cela était prévu dans le budget.

De même les partenariats de développement avec les clubs ont été menés à terme, pour un montant de 28 000.

Au niveau de la formation, la Journée Amicale du Corps Arbitral (JACA), prévue pour un total de 10 000 n'a pas été réalisée mais des achats ont été effectués (sacoques, goodies,) pour un montant de 6 000.

Les « plus »

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Chômage partiel cadre technique | - 10 000 |
| Actions de stages annulées | - 7 000 |
| Actions de formations annulées | - 6 000 |
| Actions commission féminine annulées | - 5 800 |

Remarques

Claude CHANTEREAU indique que, comme il en avait fait la demande auprès du Conseil, une provision pour « aide aux clubs en difficultés à la suite de la pandémie » est prévue. Il souligne la difficulté qu'il a eue pour la faire accepter par le cabinet vérificateur des comptes car celui-ci demandait pour la valider que soit fournie la liste des clubs concernés... Une demande évidemment impossible à satisfaire. Pour clore sur ce sujet, Claude CHANTEREAU indique que le montant de la provision s'élève à 20 000 € et qu'il reviendra au prochain Conseil de Ligue de déterminer les critères et modalités d'attribution.

Pour donner suite à une question de Philippe DUCROZET relative à l'évolution probable des subventions, Claude CHANTEREAU répond qu'à l'heure actuelle, nous recevons une subvention de fonctionnement de la Région pour un montant de 37 000 environ à laquelle s'ajoute une aide pour le haut-niveau de 8 500, plus des aides diverses pour un total de 47 000 qui devrait être quasi identique la saison prochaine. Une base de 45 000 paraît réaliste. Pour ce qui est de l'ANS, le montant est d'ores et déjà connu : 8 500 (soit une perte de 2 500 par rapport à l'année précédente).

2.2. Bilan 2019-2020

Claude CHANTEREAU rappelle que tous les éléments fournis ce jour le sont en comptabilité analytique qui donne l'image de notre activité, mais que la présentation en AG par le vérificateur aux comptes se fera en comptabilité générale. Bien entendu, les chiffres sont identiques et le bilan, à l'image du compte de résultats, montre une situation financière tout à fait saine.

- Les immobilisations correspondent à l'achat du siège (amortissement sur 30 ans)
- Une provision a été faite pour des travaux de rénovation (désamiantage) pour un montant de 4 000 et, comme indiqué dans la présentation des comptes, une somme de 10 000 a été dévolue à l'organisation de la JACA.
- Les autres charges à prévoir correspondent aux provisions pour départs en retraite ainsi qu'à « l'aide aux clubs en difficultés à la suite de la pandémie » mentionnée au point précédent.

2.3. Vote d'approbation des comptes et du bilan de la saison 2019-2020

Aucune question n'étant formulée, il est procédé au vote.

A l'unanimité, le Conseil approuve les comptes de résultat et le bilan de la saison 2019-2020

Claude CHANTEREAU remercie le Conseil et rappelle que nous devons, lors de la prochaine AG procéder au vote de reconduction du contrat avec notre cabinet vérificateur. Claude CHANTEREAU fait part de la qualité du travail mené par la société « Pyramides » en la personne de M. KARPEL son responsable et remercie Eric APPELGREN, président du Comité du Rhône qui le lui a présenté.

3. Budget prévisionnel 2020-2021

En préambule, Claude CHANTEREAU attire l'attention de tous sur le fait que ce budget a été réalisé afin de se mettre en conformité avec nos textes quasiment à l'identique de celui de 2019-2020, mais que les perturbations de la saison écoulée ainsi que d'autres éléments devront être pris en compte par la nouvelle équipe.

Il souligne les points suivants

- Pas de hausse de nos tarifs, comme de ceux de la FTTT
- Prévision d'un nombre de licences à la baisse
- Prise en compte dans le budget de la charge salariale complète de Roger PERON alors que celui-ci est passé à mi-temps en retraite progressive depuis le 01 juillet.
- Evaluation des subventions identiques à la saison écoulée comme indiqué dans les remarques du point 2.1.

A l'issue de ces remarques et aucune question n'étant formulée, il est procédé au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve le budget prévisionnel 2020-2021 ainsi que les tarifs correspondants.

4. Procédures de vote lors de l'AG électorale

Lors d'une réunion en visioconférence, les modalités ont été précisées et Laure CHIORINO et Roger PERON se sont rendus le 02 septembre à VOIRON pour rencontrer la responsable de TSF afin de visualiser le site et les aménagements à prévoir pour l'élection.

Concernant le déroulement du vote, chaque club recevra lors du pointage un boîtier électronique paramétré pour son nombre de voix

Chaque candidat recevra un numéro et les clubs devront voter en appuyant sur le numéro de chaque candidat.

Avec 16 candidats, il y aura 3 « passages » : un pour les 6 premiers, puis un pour les 5 suivants et enfin un pour les 5 derniers. Le système permet de s'abstenir ou de voter blanc. Si un club vote pour tous les candidats, comme il n'y a que 15 places, alors son vote sera nul.

La direction des opérations sera faite par Claude CHANTEREAU. En effet, Gilbert CHAVEROT était pressenti au départ pour tenir le poste de responsable des votes. Mais du fait de sa candidature au Conseil, il ne peut bien évidemment plus le faire. Après vérification auprès de la FTTT, Claude CHANTEREAU qui n'est pas candidat au Conseil, est tout à fait autorisé à reprendre ce rôle.

Les contraintes sanitaires nous conduisent également à annuler le pot de clôture habituel.

Il faut procéder au tirage au sort de la 1^{ère} lettre de la liste par ordre alphabétique comme le prévoit la règle. Laure CHIORINO procède au tirage au sort et c'est la lettre « S » qui sort.

L'ordre de la liste sera donc le suivant

| num | NOM | Prénom |
|-----|-----------|-----------|
| 1 | SAUGUES | Alain |
| 2 | SAUVADET | Jacques |
| 3 | WEBER | Jean-Paul |
| 4 | WEBER | Laurence |
| 5 | CHAVEROT | Gilbert |
| 6 | COSTILHES | Evelyne |
| 7 | COURAULT | Lydie |
| 8 | DUCROZET | Philippe |
| 9 | FERRIERE | Sylvain |
| 10 | FRITSCH | Eric |
| 11 | GUILLOT | Jean-Luc |
| 12 | LACROIX | Jean |
| 13 | LE ROY | Annie |
| 14 | MAUPUY | Daniel |
| 15 | MOREAU | Yolaine |
| 16 | PARAVY | Nathalie |

Claude CHANTEREAU rappelle que les comités qui organiseront leur A.G. avant celle de la Ligue doivent faire remonter au plus vite à la FFTT les noms des nouveaux élus ainsi que les délégués à l'AG fédérale avec copie à la ligue en ajoutant pour nous le nom de l'élu représentant le comité au Conseil de Ligue. Pour les comités organisant leur AG après celle de la ligue, ce sont les élus en titre qui doivent être fournis au niveau de la ligue pour participer à la réunion du Conseil de Ligue qui se tiendra le 12 septembre après l'élection.

5. Questions diverses

5.1. Informations FFTT

L'AG fédérale qui doit approuver les comptes doit se tenir le 13 septembre. A ce jour, aucun document financier n'est parvenu...

L'Instance Nationale de Discipline a statué sur un cas d'un cadre technique de notre ligue accusé d'agression sexuelle en lui interdisant de se licencier en FFTT. Le cadre ayant fait appel de la décision judiciaire, l'IND reverra sa décision à l'aune de celle qui sera rendue par la Cour d'Appel.

5.2. Commission Régionale d'Arbitrage

Laurent SEGUIN avait demandé en son temps l'inscription de ce point à l'ordre du jour. Il a averti Claude CHANTEREAU qu'il ne pourrait être présent pour la réunion et ferait parvenir un « topo » sur ce qu'il souhaitait aborder.

Aucun document ne lui ayant été adressé, Claude CHANTEREAU clôt le sujet et passe au point suivant.

5.3. Journée Amicale du Corps Arbitral (JACA)

Prévue le samedi 26 septembre à Saint-Chamond, il est apparu que les directives « anti-COVID » restreignaient le déroulement au point de lui enlever tout le côté convivial et fédérateur pour lequel elle a justement été créée (port du masque toute la journée, pas de buffet,...).

A partir de là, le groupe d'organisation qui s'est réuni le 27 août dernier a émis les demandes suivantes :

- Report de l'organisation au 26 juin 2021
- Organisation pour ceux qui se sont inscrits d'une session en visio-conférence par Carlos BONNEVAL et Eric FRITSCH à leur attention et accueil prioritaire pour eux dans toute session départementale
- Report de la qualification au 30/06/21 pour les inscrits qui ne pourraient pas assister à une session avant le 30/12/20 (date limite actuelle accordée)

Les réponses :

- Concernant la date de report, comme elle n'interfère pas avec les intercomités (prévus du 18 au 20/06/21), le Conseil de Ligue approuve le report
- Concernant la tenue d'une session en visioconférence par Carlos BONNEVAL et Eric FRITSCH qui ont suivi la formation fédérale pour cela et ont déjà assuré une session, le Conseil de Ligue approuve cette organisation.
- Concernant le report de la date de qualification, le Conseil de ligue demande que ce soit la prochaine Commission Régionale d'Arbitrage qui se prononce et en fasse la demande au prochain Conseil de Ligue si elle l'estime justifiée.

Evelyne COSTILHES rappelle que l'organisation est prévue à Saint-Chamond avec le soutien de la municipalité et aussi un appel à une société de traiteur. Elle souhaite savoir s'il est possible de les informer de ce report en leur réservant la préférence (si bien sûr, elles sont intéressées) pour l'organisation de 2021.

La réponse est favorable. Evelyne les avertira téléphoniquement et un courrier de confirmation sera adressé ensuite.

Claude RAECKELBOOM, responsable fédéral de l'arbitrage, était prévu pour intervenir lors de cette manifestation et Claude CHANTEREAU insiste pour qu'il soit bien averti du report.

5.4. Etat des lieux des clubs et comités à ce jour

Claude CHANTEREAU souhaite faire un état des lieux de cette rentrée qui fait suite à un premier semestre et à un été très perturbés. Il demande donc à chaque comité de donner son opinion sur l'état de son territoire

Comité de l'Ain : Guillaume PARSUS

A ce jour, il est un peu trop tôt pour avoir une vision de la situation des clubs.

Pour le comité, il s'agit de se réorganiser autour de sa nouvelle équipe. Le départ de M. C. HUEBER qui assurait les fonctions de cadre technique représente une perte difficile à compenser même si Léa COLOMBET vient d'être engagée.

Comité de l'Allier : Jean LACROIX

Au niveau des clubs, l'attentisme semble être de mise et les clubs sont très prudents quant à la prise d'adhésions. Au niveau du comité, il semble que tous les membres solliciteront le renouvellement de leur mandat.

Comité du Cantal : Sandrine BAILLEUL

Tous les clubs se sont réaffiliés, ce qui est rassurant. Cependant, les joueurs sont également dans l'expectative et hésitent à s'engager pour le cas où les compétitions ne seraient pas assurées cette saison...

Pour le comité, il n'y a à ce jour que 6 candidatures pour 12 places... Sandrine BAILLEUL se représente au Conseil.

Comité de Drôme-Ardèche : Sylvie ERTZBISCHOFF

Des soucis au niveau des clubs. Par exemple, l'un n'a pas encore recouvré l'accès à sa salle, sa municipalité ayant décidé de fermer le gymnase... Il semble que les forums d'associations soient maintenus dans la plupart des villes et il faut donc attendre les retours des clubs.

Pour le comité, pour l'instant 7 candidatures pour 10 places minimum.

Comité de l'Isère : Jean-Michel POULAT

A priori les clubs ont réussi à passer la mauvaise période et il reste à voir les éventuels problèmes de salles fermées...

Pour le comité, situation inverse avec celles évoquées jusque là puisque 21 candidats se présentent pour 17 places.

Comité de Loire-Haute-Loire : pas d'informations disponibles en raison de l'absence du président à la réunion.

Comité du Puy-de-Dôme : en l'absence d'un représentant du comité, David NEIL fait un retour sur sa vision en tant que président du Stade Clermontois, plus gros club du département, et des retours qu'il a pu avoir de clubs voisins : il semble que les demandes de pratique loisir restent élevées alors que les compétiteurs sont plus réticents à s'engager.

Comité Rhône-Lyon : Eric APPELGREN

4 clubs ne se réaffilient pas, mais pas pour des raisons dûes au COVID : fusion avec un autre club, départ de dirigeant, effectif insuffisant... Le comité a lancé une enquête auprès des clubs pour s'informer justement sur leurs difficultés de redémarrage et leur proposer éventuellement un soutien et un accompagnement.

Comité de Savoie : en l'absence d'Alain MOCCI, Claude CHANTEREAU fait part des informations en sa possession : les 11 clubs sont réaffiliés et il est encore un peu trop tôt pour faire une évaluation des effectifs. Les soucis sont patents au niveau du Conseil où il n'y a pour l'instant que 3 ou 4 personnes (sur 10) prêtes à s'engager et encore ne s'agit-il quasiment que de nouveaux.

Comité de Haute-Savoie : Claude JOHANNY

A l'heure actuelle peu d'informations de la part des clubs. Le mot d'ordre est plutôt « attendre et voir ».

Au niveau du Conseil, il semble que les élus actuels soient repartants. Lui-même s'engage et assurera la présidence sauf si un autre souhaite la prendre en charge.

Le président du comité de Loire-Haute-Loire n'étant pas présent, il n'y a pas d'infos de ce comité.

5.5. Situation de l'équipe de PRO-B de Loire-Nord

Philippe DUCROZET indique que la situation est très complexe car beaucoup de joueurs étrangers sont « verrouillés » pour des raisons de pays « interdits » ou de « zones de quatorzaine ». Fort heureusement la saison commence un peu plus tardivement pour cette division et on peut espérer que des évolutions auront lieu d'ici là,

5.6. « Clap de fin »

Sylvie HERZBISCHOFF remercie tous ceux et celles qui l'ont soutenu et encouragée au cours de son mandat et souhaite à tous une bonne continuation car elle se tourne vers d'autres activités.

Claude CHANTEREAU la remercie et fait également part de sa satisfaction pour le travail mené au cours de ce mandat de lancement de la nouvelle ligue et des résultats obtenus en regrettant que les conditions sanitaires n'aient pas permis la tenue d'un repas de gala pour clore ce mandat.

Séance levée à 19 H40